

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, 18 mars 2024



### *Filières agricoles à bas niveau d'intrants*

## L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse accompagne 21 projets pour la mise en place de pratiques et de cultures moins polluantes et plus économes en eau.

Dans le cadre de son appel à manifestation d'intérêt pour l'émergence de filières à bas niveau d'intrants (fertilisants, pesticides et eau d'irrigation) à faible impact sur la ressource en eau, l'agence de l'eau a sélectionné 21 projets portés par des collectivités, des agriculteurs ou des associations pour un montant total d'aides de 1,3 million d'euros.

Dans le contexte de changement climatique et de pollution des eaux par les nitrates et les pesticides encore significatives, l'agence de l'eau accompagne les agriculteurs vers des pratiques à faible impact sur la ressource en eau, tant du point de vue quantitatif que qualitatif.

### Des projets à double enjeu : moins de pollution et moins d'eau prélevée

A l'issue de son appel à manifestation d'intérêt mené en 2023 pour l'émergence de filières à bas niveau d'intrants, l'agence de l'eau va financer 21 projets dont la majorité permet à la fois de restaurer l'équilibre quantitatif de la ressource et de restaurer la qualité de l'eau.

Les filières les plus représentées sont les grandes cultures (céréales et légumineuses), avec la volonté de répondre à la souveraineté alimentaire, tout en protégeant la qualité de la ressource en eau. Quelques filières innovantes, alimentaires ou non alimentaires, sont également aidées (miscanthus, chanvre, switchgrass, pistache, fruits exotiques), pour des implantations sur des aires d'alimentation de captage d'eau potable en raison de leur potentiel bas niveau d'intrants.

### Répartition des porteurs de projets par territoires

#### - Bourgogne-Franche-Comté

Les collectivités Dijon Métropole et Espace Communautaire Lons Agglo, les Chambres d'agriculture de Côte-d'Or et de la Haute-Saône.

#### - Auvergne-Rhône-Alpes

Lyon Métropole, les négoce Maison François Cholat et le groupe Bernard, l'association de recherche en agro combustible ARDAC, le syndicat de rivière Brévenne-Turdine, la chambre d'agriculture du Rhône.

#### - Occitanie

Les collectivités Perpignan Méditerranée Métropole, la communauté de communes du Pont du Gard, l'association Biocivam 11 et Avenir Productions Agricoles Résilientes Méditerranéennes (APARM), le collectif d'agriculteurs SCIC Graines Equitables.

#### - Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les coopératives agricoles Terres Valdèze et DuranSia.

➤ [Télécharger le bilan complet de l'appel à manifestation d'intérêt.](#)

## Zoom sur 5 projets pour réduire les intrants et protéger l'eau dans le bassin Rhône-Méditerranée

1. Dans les **Pyrénées-Orientales**, où la viticulture et les cultures traditionnelles sont fortement impactées par les aléas climatiques, l'association "**Avenir Productions Agricoles Résilientes Méditerranéennes**" (**APARM**) étudie la **faisabilité économique et technique d'une culture de pistachier** adaptée aux changements climatiques et à bas niveau d'intrants. Les objectifs sont multiples, avec en premier lieu le soutien aux agriculteurs qui adaptent leur activité au changement climatique et la protection de la ressource grâce à des cultures aux besoins en intrants limités. L'agence de l'eau apporte **une aide de près de 53 000 euros**.
2. **Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine**, très impliquée dans la protection de ses captages d'eau potable contaminés par les pesticides, va réaliser **une étude de faisabilité sur le développement de cultures et de filières à bas niveau d'intrants** (comme la grenade). Cette étude sera menée sur l'ensemble du territoire, avec une attention particulière portée sur la vallée de l'Agly et Pollestres où sont localisés les captages prioritaires sensibles. Elle permettra de déterminer les cultures à bas niveau d'intrants les plus pertinentes et d'identifier les parcelles intéressantes pour l'implantation de nouvelles cultures dans le but de rétablir la qualité de l'eau sur les secteurs contaminés. Le travail consistera également à réaliser une étude de marché pour préparer l'émergence de ces nouvelles filières à la fois sur le volet production mais également sur les volets commercialisation et distribution. L'agence de l'eau apporte une **aide de 35 000 euros**.
3. Dans les **Alpes de Haute-Provence**, sur les zones à fort enjeu pour l'eau de la vallée de la Durance ou sur le Plateau de Valensole, une grande part de la surface agricole est occupée par des céréales. **La coopérative DuranSia** (implantée à Peyruis), qui accompagne les agriculteurs dans leurs productions en grandes cultures, arboriculture, élevages, plantes à parfum, maraîchage et vigne, propose de **développer sa filière légumes secs** tels que la lentille et le pois chiche, qui sont des plantes résistantes au stress hydrique et nécessitant peu de d'intrants (pesticides et nitrates). L'introduction de légumineuses permet également de diversifier l'assolement sur les exploitations et d'allonger les rotations. La Chambre d'agriculture des Alpes de Haute-Provence et le Parc Naturel Régional du Verdon seront associés dans la mise en place des expérimentations de terrain et le suivi des producteurs. **L'aide de l'agence de l'eau s'élève à 115 000 euros**.
4. En **Isère**, **l'Association de Recherche de Développement de l'Agro-combustible (ARDAC)** va développer une **filiale locale d'agro-combustible en implantant du miscanthus et du switchgrass** prioritairement sur les aires d'alimentation de captage d'eau potable. Ces cultures sont des graminées pérennes, ne nécessitant pas de pesticide car elles ne sont pas sensibles aux ravageurs et ont un fort pouvoir couvrant (concurrence forte aux adventices). De plus, les besoins en engrais de ces cultures sont quasi-nuls et elles sont résistantes à la sécheresse. Ce sont donc des cultures à très faible niveau d'intrants, bien adaptées aux zones sensibles. Le projet mené à une échelle territoriale, dans un périmètre de 20 km autour de Grenay, concerne 16 aires d'alimentation de captages prioritaires. Il bénéficie d'une **aide de l'agence de l'eau de 83 300 euros** et du soutien financier de 4 communautés de communes (Portes de l'Isère, Collines Isère Nord, Balcons du Dauphiné et Est-Lyonnais), Suez, Oxyane et le GEDA (groupe de développement agricole) de l'Ozon.
5. Dans le **Jura**, **l'Espace communautaire Lons Agglomération (ECLA)** lance une **étude pour le développement de cultures à bas niveau d'intrants**. L'objectif est d'assurer sur l'aire d'alimentation du captage de Villevieux, des débouchés pour le développement de 400 hectares de cultures de chanvre, de cultures à graines bio (tournesol, colza, cameline...) ou de fourragères bio (luzerne et prairies de mélange). Pour ce projet, **l'agence de l'eau apporte une aide de 28 000 euros**.

**A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr) | [www.sauvonsleau.fr](http://www.sauvonsleau.fr)**

*L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.*

**CONTACTS PRESSE**

**Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse** : Valérie Santini 06 33 03 76 24 [valerie.santini@eaurmc.fr](mailto:valerie.santini@eaurmc.fr)

**Agence Plus2sens** : Laurence Nicolas 06 64 50 59 50 [laurence@plus2sens.com](mailto:laurence@plus2sens.com)

Quentin Pechoux 06 65 48 67 77 [quentin@plus2sens.com](mailto:quentin@plus2sens.com)

Marine Chevalier 04 37 24 02 58 [marine@plus2sens.com](mailto:marine@plus2sens.com)